

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Ruffey-sur-Seille

Dossier n° PD 039 471 16 C0003

date de dépôt : 19/04/2016
demandeur : Monsieur PLANCHE Christophe
pour : **Démolition partielle**
adresse terrain : 64 Rue de la Halle, à Ruffey-sur-Seille (39140)
référence(s) cadastrale(s) : AI 79

ARRÊTÉ
accordant un permis de démolir
au nom de la commune de Ruffey-sur-Seille

Le maire de Ruffey-sur-Seille,

Vu la demande de permis de démolir présentée le 19 avril 2016 par Monsieur PLANCHE Christophe demeurant 64 Rue de la Halle, à Ruffey-sur-Seille (39140) ;

Vu l'objet de la demande :

- pour une démolition partielle de la charpente et de la toiture ;
- sur un terrain situé 64 Rue de la Halle, à Ruffey-sur-Seille (39140), AI 79;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 25 février 2002, révisé le 31 mars 2006 et modifié les 16 décembre 2005 et 18 mars 2011, **zone UA** ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de démolir **EST ACCORDE**.

A Ruffey-sur-Seille, Le 29/04/16
Le Maire,

Evelyne PETIT



NB : Tout nouveau projet fera l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme soumis à l'avis de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.